

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/46

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-neuf et le mardi 15 avril à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, HELIP, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, PAROIX, MARTIN, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ.

Présent suppléants : M. CAILLEAUX, MONTOULIEU.

Mme MOURTEROT donne procuration à M. AUSSANT
Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE
M. CARRERE donne procuration à M. MARTIN
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE
M. GARROCCQ donne procuration à M. SARRAILH

Secrétaire de séance : M. COURTIE

OBJET : AFFAIRES GENERALES - REGIE D'ARTOUSTE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CCVO

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Par délibération en date du 28 mars 2019, le Conseil Municipal de la Commune de Laruns a créé une régie avec personnalité morale et autonomie financière dénommée « La Régie d'Artouste » afin d'assurer la gestion des activités de la station d'Artouste à compter du 1^{er} avril 2019.

La Régie sera administrée par un conseil d'administration composé de 13 membres, désignés par le Conseil municipal sur proposition du Maire, à savoir :

- 7 membres élus au sein du Conseil Municipal de la Communes
- 6 personnalités qualifiées intéressées par l'exploitation du service public.

Monsieur le Maire de la commune de Laruns a sollicité la participation d'un élu de la Communauté de Communes au fonctionnement de cette instance, en charge de l'un des sites touristiques majeurs de la vallée.

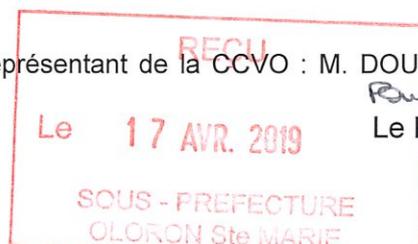
Il est proposé de désigner, M. Francis DOUX, vice-président en charge du Toursime, comme représentant de la CCVO pour siéger au sein de cette structure.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

ADOPTÉ le présent rapport,

DECIDE de nommer comme représentant de la CCVO : M. DOUX Francis, Vice-Président en charge du Toursime.



Par le Président et par délégation
Le Président
Jean-Paul CASAUBON

Jean-Paul CASAUBON

